



A PLUS INNOVATION 10

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

JUIN 2021

RAPPEL DE LA STRATÉGIE DU FONDS

L'objectif de gestion du fonds est d'investir un minimum de 60% de son actif en titres de sociétés innovantes, appartenant principalement aux secteurs du E-Business (E-Commerce, logiciels de développement) et de l'Environnement.

Les opérations bénéficiant d'une plus grande visibilité sur le moyen terme sont privilégiées dans le but de constituer un portefeuille de participations équilibré entre sociétés innovantes à fort potentiel, sociétés proches de l'équilibre en phase de déploiement commercial et sociétés ayant atteint l'équilibre de leurs comptes d'exploitation et recherchant du capital développement.

Le fonds peut détenir tous types de parts, d'actions, ou d'autres instruments financiers donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital des entreprises en portefeuille.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|--|------------|
| Date d'agrément | 06/08/2010 |
| Date de constitution | 08/12/2010 |
| Durée de vie | 7 ans |
| Valeur nominale des parts A | 100 € |
| Date limite d'atteinte du ratio d'investissement | 31/10/2012 |
| Date d'entrée en pré-liquidation | 30/04/2017 |
| Date d'entrée en liquidation | 30/06/2018 |
| Date de fin de vie maximale | 31/12/2021 |
| Actif d'origine | 7,3 M€ |
| Taux d'investissement en PME éligible | 60% |
| Fiscalité | IR |
| Distribution depuis l'origine | - |

L'avantage fiscal qui s'applique sur le taux d'investissement en PME éligibles indiqué ci-dessus dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur. Cet avantage fiscal dépend aussi de la réglementation fiscale encadrant les FIP/FCPI. Ces deux éléments sont susceptibles d'évoluer pendant la durée de blocage de l'investissement.

Avertissements

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Les éléments de ce reporting sont calculés par la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ce Fonds est assujéti à une durée de blocage. Le Fonds n'est pas garanti et présente des risques de perte en capital.

PERFORMANCE AU 30/06/2021

| | |
|--|----------|
| Valeur liquidative de la part A (en euros) | 30,25 |
| Distribution sur le semestre (en euros) | - |
| Performance sur le semestre | +70,81% |
| Performance depuis l'origine | -69,75%* |

*Performance tenant compte des distributions depuis l'origine, le cas échéant.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le Fonds A Plus Innovation 10 est entré en période de liquidation le 30 juin 2018 et a été prorogé de deux périodes d'une année, jusqu'au 30 juin 2020, comme le lui permet son règlement.

Cette entrée en liquidation a impliqué la suspension des frais de gestion depuis le 30 juin 2018 et la recherche des meilleures opportunités de cession des lignes en portefeuille.

La société de gestion a accompli toutes les diligences nécessaires depuis l'entrée du Fonds en période de liquidation, aboutissant à des cessions totales ou partielles des actifs.

Cependant, le portefeuille du FCPI est à ce jour composé d'une société non cotée, dont l'horizon de cession n'est pas connu et pourra prendre quelques mois.

Ainsi, la durée de vie réglementaire prévue au Règlement est dépassée, afin que les actifs restants puissent être cédés dans les meilleures conditions possibles et au mieux des intérêts des porteurs de parts.

La société de gestion fera ses meilleurs efforts pour finaliser la liquidation du Fonds au plus tard le 31 décembre 2021.

Les frais de fonctionnement du Fonds (frais dépositaire, commissaires aux comptes et gestionnaire administratif et comptable) sont pris en charge par la société de gestion, depuis le 30 juin 2020, afin que cette liquidation soit réalisée dans le meilleur intérêt des porteurs.

Sur le semestre, la performance du Fonds est en nette augmentation, portée par la revalorisation de Spartoo et la bonne tenue du portefeuille d'OPCVM/FIA.

Spartoo est un site de vente en ligne spécialisé dans la vente de chaussures, de prêt-à-porter et de maroquinerie.

La cession d'André et le repositionnement sur l'activité online historique ont permis à la société de renouer avec la rentabilité en 2020. Le 7 juillet 2021, la société s'est introduite en bourse avec succès en levant au total 30,5m€ dont 23,7m€ d'augmentation de capital. Au premier semestre 2021, Spartoo a annoncé un volume d'affaires de 106m€, en croissance de 18,7% et en ligne avec son objectif annuel de croissance de 10% en 2021. La vision stratégique de Spartoo repose sur (i) l'éclosion de la marque via des investissements marketing sur les canaux traditionnels (radio, télé) et digitaux (réseaux sociaux), (ii) l'extension du catalogue de produits via le rachat de marques et (iii) la poursuite du développement de l'activité offline avec l'ouverture de 5 boutiques par an.

RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIF AU 30/06/2021



A PLUS INNOVATION 10

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

PME DU PORTEFEUILLE

| Société | Secteur | Région | Activité | Statut |
|---------|---------------------------|----------------------|---|-----------------|
| Spartoo | Distribution (E-Business) | Auvergne-Rhône-Alpes | E-commerce de chaussures et sacs à main | En portefeuille |